

# PAROISSE DIJON SAINT-JOSEPH

1-3 RUE DU HAVRE



## BULLETIN PAROISSIAL

Dimanche 22 octobre 2023

**"Gaudium et spes":  
"Joies et espoirs"**



Web : <http://paroisse.st.jo.dijon.free.fr>

**Prions pour les défunts** : Dominique CENSIER - Françoise PORTIER

Sa 21 octobre 10h Repas solidaire

Sa 28 octobre 10h Repas solidaire

### OFFICES DE TOUSSAINT

Ma 31 octobre 18h30 Messe anticipée de Toussaint (Pas de messe à 8h45)

Me 1 novembre 10h30 Toussaint

Je 2 novembre 18h30 Messe des défunts

**Les quêtes de ce jour sont destinées aux repas solidaires des migrants**

**MESSES** : Semaine : **Mardi : 8h45** – Mercredi, Jeudi, Vendredi : 18h30  
Samedi : 18h30 - Dimanche : 10h30

### PERMANENCES

**Matin** : 9h30 à 11h30 - Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi

**Après-midi** : 16h00 à 18h00 – Lundi – Jeudi

**CONTACTS** : Paroisse : [paroisse.st.jo@free.fr](mailto:paroisse.st.jo@free.fr) – Tel : 03.80.55.34.60

Père Yves FROT : [yves.frot@gmail.com](mailto:yves.frot@gmail.com) – Tel : 06.81.55.35.61

Avant de commenter brièvement l'Évangile, je voudrais revenir sur la vie de notre paroisse. Nous sommes en pleine réorganisation puisque, au lieu d'un curé à 100 %, nous sommes 3 prêtres avec chacun d'autres ministères. Et cela se sent dans notre présence que nous souhaitons maximale mais, comme chacun le sait, les journées n'ont que 24 h et pour tous les 3, nous découvrons la paroisse. C'est pour cela que nous avons changé l'horaire de la messe du mardi (8h45 au lieu de 18h30) et celle du samedi soir (18h30 au lieu de 18h). Peu à peu cela se met en place, en particulier pour les enfants. L'Éveil à la Foi recommence, pour les primaires Mme Anne Lise PETITOT a accepté de prendre en charge la catéchèse (et j'en profite pour remercier Mme Marie Louise GRANDPERRIN pour le service qu'elle a rendu) et les collégiens seront pris en charge par l'aumônerie de Dijon Centre.

L'Évangile de ce dimanche me fait penser à un concept très français : la laïcité. Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Notre pays se plaît à s'opposer. Or cette phrase de l'Évangile nous rappelle que ce n'est pas l'opposition qui est première mais la co-existence destinée à faire se rencontrer les personnes. Dans les ministères successifs que j'ai reçus (service hospitalier, aumônerie d'établissements publics et curé), si chacun connaît la loi, il n'y a aucun souci pour une collaboration saine, respectueuse et efficace. La question n'est pas celle de la loi mais de la manière dont la loi est vécue par les uns et les autres. Et quand c'est bien vécu, cela s'appelle la fraternité.

Yves FROT

### Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là, les pharisiens allèrent tenir conseil pour prendre Jésus au piège en le faisant parler.

Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens.

Alors, donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? » Connaissant leur perversité, Jésus dit : « Hypocrites ! pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier.

Il leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? »

Ils répondirent : « De César. »

Alors il leur dit :

« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »